

-> JAR

Antananarivo, ce 19 Décembre 2016



**Monsieur le Directeur Général de  
ORANGE Madagascar**

Objet : *Projet d'Extension du Pavillon IV  
Centre Hospitalier Mère-Enfant de Tsaralalàna*

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réalisation de nos projets caritatifs en faveur des enfants malagasy, nous désirons construire un nouveau bâtiment destiné exclusivement à la Chirurgie Infantile et à la Pédiatrie Médicale. Ceci s'inscrit comme la priorité absolue de notre Association, afin de donner au Centre Hospitalier Mère-Enfant de Tsaralalàna les moyens nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins aux couches sociales les plus défavorisées de la population. Le Centre Hospitalier Mère-Enfant de Tsaralalàna a accueilli et soigné 14 000 enfants en 2015 et 11 000 enfants jusqu'en Octobre 2016. Jusqu'à 700 bébés par an ont dû être refusés, faute de place. L'extension nous permettra d'accueillir 20 000 enfants.

Pour ce faire, nous faisons appel à votre générosité et soutien pour nous aider à accomplir cette mission, destinée aussi bien aux enfants les plus vulnérables, qu'au système de santé malgache, qui est en train de faire de grandes réformes actuellement.

Nous vous prions de trouver en annexe une brochure de présentation du projet qualifiant les différentes phases des travaux envisagés et le budget total requis de MGA TTC 3 736 200 000.00 (devis et cours de l'euro à fin Août 2016), ainsi qu'une répartition des coûts par pièce afin de vous offrir différentes possibilités de nous soutenir. Aussi, vous sera-t-il possible :

- de prendre en charge une pièce qui portera définitivement votre nom (liste en annexe - 1 à 77)
- de faire une donation en nature en matériaux de construction : fer, ciment, électricité, câblage, appareillage, carrelage, climatisation, robinetterie, etc. - aux normes internationales et en accord avec les instructions de notre architecte - la tuyauterie en PVC et la peinture ont déjà été promises.
- de faire une donation en numéraires à verser sur notre compte dont RIB en annexe.

Nous pouvons déjà vous assurer que la gestion des fonds récoltés se fera dans la plus grande transparence, et qu'un Commissaire aux comptes procédera à un audit systématique. D'ailleurs, à la demande des généreux donateurs, une situation et des éclaircissements pourront être fournis périodiquement.

D'ores et déjà, au nom des enfants malagasy, nous vous adressons nos plus vifs remerciements pour votre appui, et sommes à votre entière disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires dont vous aurez besoin.

Nous vous prions de recevoir, Messieurs, Mesdames, nos plus sincères salutations.

Le Président

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Le 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Ansar  
MERALLI-BALLOU

Daniël ISMAEL

Pinon CHERALY

David  
RALAMBOFIRINGA

Le 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Le 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Le 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Le Commissaire aux Comptes

Shelly OUKABAY

Chabick HASSANALY

Mumtaz MERALY

Alain RAHOBISOA/MAZARS

**PROJET D'EXTENSION DU PAVILLON IV  
CENTRE HOSPITALIER MERE-ENFANT DE TSARALALANA**

**BUDGETISATION GENERALE PAR LOCAL**

NUM PIECE	NIVEAU	DESIGNATION	Surface utile en m <sup>2</sup>	COUT HORS TAXES GLOBAL DES TRAVAUX
		<b>FONDATION ET REZ-DE-CHAUSSEE</b>		
1		SALLES DE CONSULTATION 1	18,15	32 700 000,00
2		SALLES DE CONSULTATION 2	18,15	32 700 000,00
3		SALLES DE CONSULTATION 3	13,32	24 000 000,00
4		SALLES DE CONSULTATION 4	13,32	24 000 000,00
5		BUANDERIE	49,23	88 700 000,00
6		BLOC SANITAIRE - HOMME	19,45	37 000 000,00
7		BLOC SANITAIRE - FEMME	19,45	37 000 000,00
8		ESCALIER 1	22,40	40 400 000,00
9		PHARMACIE	44,53	80 200 000,00
10		DEPOT PHARMACIE	23,49	42 300 000,00
11		SALLE DE REANIMATION 1	42,18	76 000 000,00
12		SALLE DE REANIMATION 2	26,10	47 000 000,00
13		SALLE DE REANIMATION 3	27,90	50 300 000,00
14		MEDECIN DE GARDE	27,00	48 600 000,00
15		LABORATOIRE N°1	48,43	92 100 000,00
16		LABORATOIRE N°2	19,10	36 300 000,00
17		LABORATOIRE N°3	18,41	35 000 000,00
18		LABORATOIRE N°4	19,60	37 300 000,00
19		RAMPE VOLET 1	96,96	116 400 000,00
20		CUISINE ET TOILETTES (CANTINE)	36,10	57 800 000,00
21		CANTINE 48 couverts	57,02	97 000 000,00
22		RAMPE COUVERTE	27,00	40 500 000,00
23		LOCAL TECHNIQUE	26,50	45 100 000,00
24		STOCKAGES 1	13,98	23 800 000,00
25		STOCKAGES 2	14,56	24 800 000,00
26		STOCKAGES 3	15,75	26 800 000,00
	<b>R+1</b>			
27		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°1	35,62	60 600 000,00
28		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°2	33,79	57 500 000,00
29		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°3	38,31	65 200 000,00
30		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°4 (Cat 1)	18,10	32 600 000,00
31		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°5 (Cat 1)	18,10	32 600 000,00
32		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°6	20,51	34 900 000,00
33		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°7	20,51	34 900 000,00
34		MEDECIN DE GARDE (Avec Toilettés)	38,18	68 800 000,00
35		BLOC SANITAIRE - HOMME	19,45	35 100 000,00
36		BLOC SANITAIRE - FEMME	19,45	35 100 000,00
37		ESCALIER 1	22,40	35 900 000,00
38		BUREAU SERVICE GARDE	36,79	58 900 000,00
39		SALLE REANIMATION	16,67	30 100 000,00
40		BLOC OPERATOIRE	56,38	107 200 000,00
41		SALLE MATERIEL SALLE	24,60	44 300 000,00

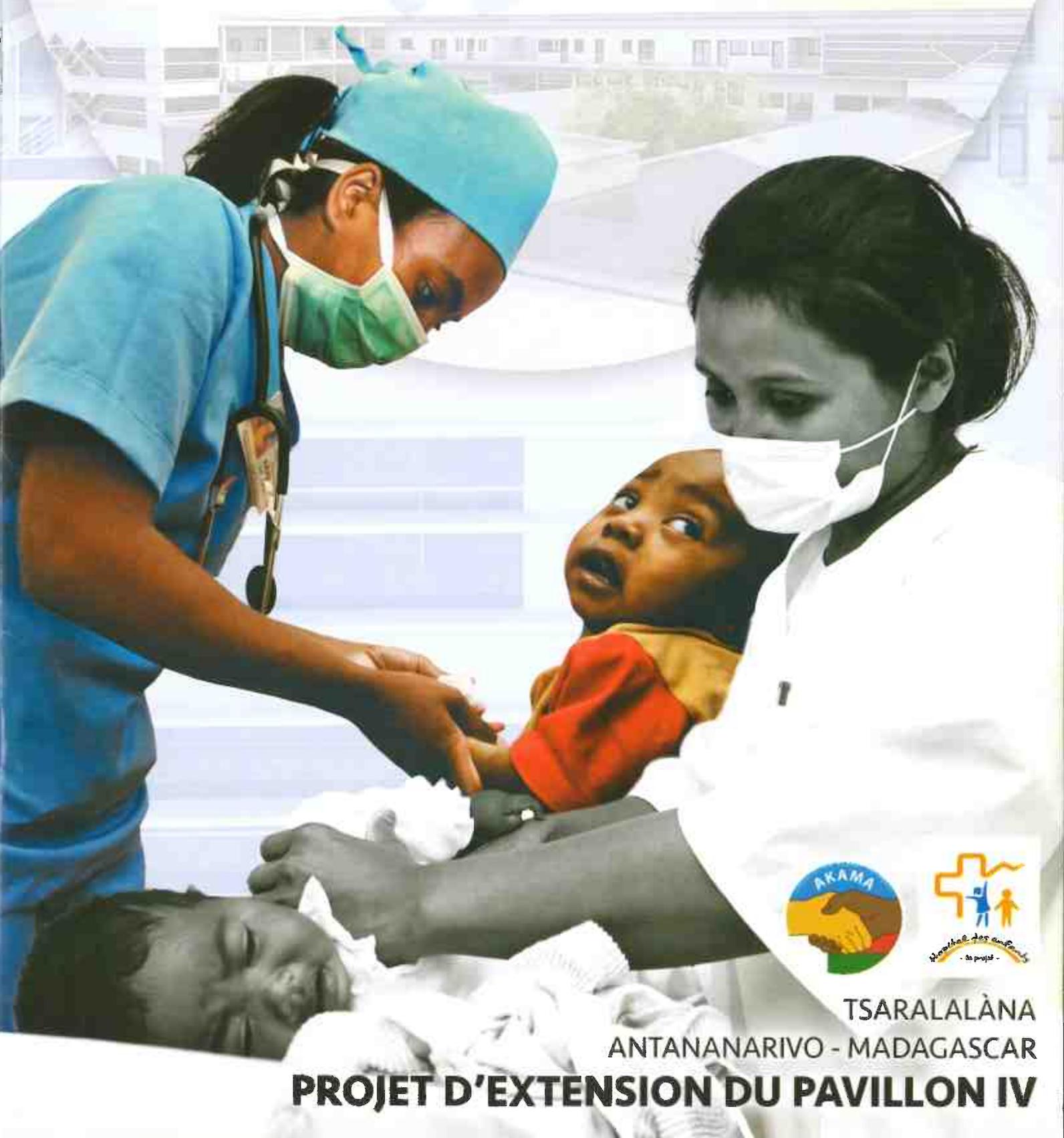
42		SALLE MATERIEL STERILE	24,84	44 800 000,00
43		RAMPE VOLET 2	96,96	126 100 000,00
44		SALLE OPERATOIRE PROPRE	42,00	79 800 000,00
45		TRANSLIEMENT	39,23	70 700 000,00
46		REANIMATION	32,78	55 800 000,00
47		BUREAU DES CHIRURGIENS AVEC CUISINE	3,76	6 400 000,00
48		SALLE D' ATTENTE	109,16	174 700 000,00
49		TOILETTES ET VESTIAIRES	33,60	57 200 000,00
	<b>R+2</b>			
50		BUREAU 1 avec ARCHIVES (Administration)	36,68	51 400 000,00
51		BUREAU 2 (Administration)	21,30	29 900 000,00
52		BUREAU 3 (Administration)	10,02	14 100 000,00
53		BUREAU 4 (Administration)	8,94	12 600 000,00
54		SECRETAIRE ET ASSISTANTE	20,80	29 200 000,00
55		BUREAU 5 avec ARCHIVES (Administration)	18,36	25 800 000,00
56		BUREAU 6 avec ARCHIVES (Administration)	18,36	25 800 000,00
57		BUREAU 7 (Administration)	10,95	15 400 000,00
58		BUREAU 8 (Administration)	8,40	11 800 000,00
59		BUREAU 9 (Administration)	10,83	15 200 000,00
60		BUREAU 10 (Administration)	8,02	11 300 000,00
61		BUREAU 11 (Administration)	10,35	14 500 000,00
62		SALLE D'ATTENTE 3 avec toilettes Attendantes	45,80	64 200 000,00
63		ARCHIVES 1	14,80	20 800 000,00
64		ARCHIVES 2	20,20	28 300 000,00
65		BLOC SANITAIRE A - HOMME	19,45	29 200 000,00
66		BLOC SANITAIRE A - FEMME	19,45	29 200 000,00
67		SALLE POLYVALENT	98,44	137 900 000,00
68		SALLE DE FORMATION	57,00	79 800 000,00
69		BUREAU OPEN SPACE	62,44	87 500 000,00
70		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°8	23,61	33 100 000,00
71		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°9	30,55	42 800 000,00
72		CHAMBRE D'HOSPITALISATION N°10	27,48	38 500 000,00
73		MEDECIN DE GARDE avec CHAMBRE	21,47	30 100 000,00
74		BLOC SANITAIRE B - HOMME	19,80	29 700 000,00
75		BLOC SANITAIRE B - FEMME	19,80	29 700 000,00
76		SALLE D'ATTENTE 1	60,40	84 600 000,00
77		SALLE D'ATTENTE 2	48,76	68 300 000,00

**Pour toute information: mail à M. Ansar MERALLI-BALLOU (ansar.meralliballou@gmail.com)**

**Architecte en charge du projet: Mme Caroline LEONG (caroline.arcdesign@gmail.com)**

**Commissaire aux Comptes: M. Alain RAHOBISOA / Cabinet Mazars-Fivoarana**

# CENTRE HOSPITALIER MÈRE-ENFANT



TSARALALÀNA  
ANTANANARIVO - MADAGASCAR

**PROJET D'EXTENSION DU PAVILLON IV**



Dans les années 40, le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Tsaralalàna (CHUMET) était équipé de **30 lits**.



Actuellement, le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Tsaralalàna (CHUMET) est doté de **80 lits**.



Grâce à ce projet d'extension, le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Tsaralalàna (CHUMET) sera équipé de **200 lits**.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS

### INTRODUCTION

#### I - HISTORIQUE

#### II - MISSIONS DU CHUMET (Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Tsaralàna)

#### III - ACTIONS DE L'ASSOCIATION AKAMA (Association des Amis de Madagascar)

#### IV - LE PROJET

#### V - LE BUDGET PRÉVISIONNEL

### INTRODUCTION

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Tsaralàna (CHUMET) est un centre hospitalier de référence. Situé en plein centre-ville d'Antananarivo, il est constitué d'infrastructures recevant les enfants nécessitant des soins à la fois curatifs et préventifs à l'intérieur du dispensaire mère-enfant. L'hôpital public est au cœur des grandes réformes du système de santé et cela aura un impact majeur sur l'organisation des soins et leurs modes de prise en charge. Au-delà de ces réformes, les établissements de santé sont confrontés à des évolutions constantes : l'accélération de l'innovation technologique, l'évolution des besoins en soins, l'évolution sociétale des attentes (telle que la place de l'usager, les conditions d'hébergement, etc...). L'hôpital va devenir un centre regroupant du personnel référant pour toutes les pathologies pédiatriques qui nécessite une prise en charge délicate et il assurera également une fonction de centre pédiatrique général pour la majeure partie de la population.

En effet, c'est un hôpital public que fréquentent toutes les couches sociales et, une politique spécifique de prise en charge y est programmée pour les couches les plus vulnérables. Mais malheureusement, elle ne permet pas encore de couvrir la totalité des besoins. Les salles payantes de première catégorie et celles hors catégorie sont par ailleurs plus spacieuses et offrent un confort pour les patients désireux d'intimité. Afin de mieux assurer ses missions le CHUMET dispose d'un plan quinquennal. Pour ce faire, il s'est mis en conformité avec la Politique Générale de l'Etat pour le Ministère de la Santé Publique (loi n 2011-003 du 27 Mai 2011 portant sur la réforme hospitalière).

Ce projet s'étale de 2016 à 2020 et il comporte un volet d'extension du CHUMET pour l'accueil pédiatrique médical et chirurgical, ainsi qu'une extension de la partie logistique pour une meilleure formation des générations futures. Le service de laboratoire fait partie des structures nécessitant également une extension afin d'éviter les risques de promiscuité dans un milieu aussi délicat.

## I HISTORIQUE

Le centre hospitalier a été construit en 1928. Il est constitué d'infrastructures d'une superficie de 3997,10 m<sup>2</sup> pour les soins curatifs et d'un dispensaire de 1580, 05 m<sup>2</sup>. A l'origine de sa conception, l'hôpital était constitué de quatre pavillons et d'un cinquième bâtiment de logement.

### De nouvelles constructions et des réhabilitations ont été effectuées ultérieurement :

- Construction et ouverture du pavillon des soins intensifs payants en partenariat avec le projet ASPIC dans le cadre de la coopération française et de l'Ambassade du Japon.
- Réhabilitation du pavillon I, devenu pavillon AKAMA avec la contribution de l'association AKAMA (Association des Amis de Madagascar) ;
- Réhabilitation du pavillon II, devenu pavillon ISMAEL en collaboration avec la famille ISMAEL ;
- Réhabilitation du pavillon II, devenu pavillon ROTARY-AKAMA avec la participation du Rotary Club Antananarivo Ainga, du Rotary Club Antananarivo Anosy, District 9220, du Rotary International, de la société GALANA, HOLCIM et de l'association AKAMA en 2011.
- Construction d'un bâtiment à usage de bureaux pour les médecins par le Ministère de la Santé Publique en 2011.

L'Association AKAMA s'est impliquée inmanquablement dans les activités nationales d'intérêt publics avec plus de 100.000 membres à travers le pays et elle focalise ses actions dans l'humanitaire et le social. Les trente membres issus des cinq communautés Bohra, Hindou, Ismaël, Khoja et Sunnites sont représentatifs de la Communauté indienne à Madagascar.

## II MISSIONS DU CHUMET

### Le CHUMET embrasse trois grandes missions :

#### 1) Missions de soins

- Dispenser des soins d'urgence, diagnostiquer et traiter les pathologies courantes des enfants présentant des maladies chroniques ;
- Livrer des expertises à des services nécessitant les compétences techniques ;
- Exécuter des missions plus spécifiques assignées par le ministère de la Santé, ministère de tutelle ;
- Délivrer des soins de prévention : les conseils, les campagnes de vaccination, la consultation prénatale.

#### 2) Mission de formation et d'enseignement :

- Participer aux enseignements cliniques universitaires et postuniversitaires dans le domaine médical. Ce volet s'étend de la formation des internes et des médecins diplômés à la formation des étudiants paramédicaux, en pharmacie et en médecine humaine.

#### 3) Mission de recherche

- En conjuguant les diverses compétences des équipes de santé et de recherche dans le but d'apporter des données fiables.



### III ACTIONS DE L'ASSOCIATION AKAMA

Dans un pays où la majorité de la population est jeune, il est impératif de prioriser l'éducation et la santé. Faire que chaque enfant puisse avoir accès au savoir mais surtout à une bonne santé. Leur donner accès à un avenir teinté de vitalité et d'espoir est le leitmotiv de l'association AKAMA. Plusieurs actions ont été menées :

#### En 2003 :

- Dons d'équipements informatiques au Ministère de la santé ;
- Dons de matériels d'hygiène à l'Hôpital HJRA Antananarivo ;
- Aides humanitaires après le passage du cyclone Galifo dans les communes d'Ambila Lemaitso ;
- Missions humanitaires avec l'ASR ;
- Rénovation du lycée André Resampa à Antsirabe ;
- En Décembre 2004 :
- Rénovation de l'Hôpital de Morondava.

#### AKAMA c'est aussi des projets internationaux :

- Visite du Dr KOYTCHA avec une équipe dédiée en mai 2006 ;
- En juin 2006 : Mission d'un ophtalmologue venant d'Angleterre à l'HJRA (Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianaivalona) ;
- Collecte et levée de fonds à travers le monde

#### L'AKAMA assure la réalisation de ses activités grâce :

- aux cotisations de ses membres ;
- aux donations privées et publics nationaux et internationaux ;
- aux levées de fonds thématiques lors des soirées musicales ou autres.
  - Septembre 2006 : Pankaj Udhas à Madagascar, un concert musical exceptionnel ayant pour objectif de réunir les fonds pour la reconstruction du Pavillon I de l'Hôpital pédiatrique ;
  - Septembre 2008 : Bollywood Night a permis de collecter les fonds nécessaires pour la réhabilitation du Pavillon II et III ;
  - 2011 : Inauguration du Pavillon III Rotary-Akama.

### VI LE PROJET

Le projet est la continuité des réalisations entreprises et finalisées par l'association caritative en faveur des enfants de Madagascar. Le Pavillon IV a une emprise au sol de 705 m<sup>2</sup> et occupe actuellement une surface cumulée de 3 092.74 m<sup>2</sup>. La réhabilitation du Pavillon IV sera divisée en 7 parties soit 21 sous-phases.

#### Les objectifs à court terme sont :

- Offrir une meilleure santé et une qualité de vie aux enfants ;
- Offrir une assistance médicale régulière ;
- Réaliser les rêves d'enfants ;

L'Association des Amis de Madagascar après avoir entamé depuis plusieurs années les différentes phases du projet sollicite aussi bien les Malgaches que les étrangers pour aider à la construction d'un bâtiment R+2 pour le CHUMET.

Cet édifice vise à élargir l'infrastructure d'accueil et à l'agencer. Cela permettra de réceptionner dans de meilleures conditions les mères et leurs enfants. Bien qu'actuellement la capacité d'accueil de l'Hôpital soit passée à 80 lits, cela ne peut pas encore satisfaire les besoins estimés à un million de personnes venant du centre-ville et des provinces.

Actuellement, l'hôpital est contraint de refuser 500 enfants par an, il est urgent d'augmenter le nombre de chambres à 200 lits.

Le projet se justifie d'autant plus dans le contexte actuel de pénurie, avec une société à la démographie galopante, associée à la migration dans de mauvaises conditions sanitaires favorables à la progression pandémique pouvant toucher tout le territoire.

Ainsi sensibiliser chaque secteur d'activité en vue de réaliser ce projet permettra à la fois de trier et d'isoler les malades pour un meilleur accueil médical.

#### Les infrastructures à développer sont :

- des salles de consultations ;
- deux blocs opératoires (propre et sale) ;
- Quatre salles de laboratoires pour faire de l'hôpital un vrai centre de diagnostic performant et pour faciliter les recherches sur les maladies infantiles ;
- Un agencement pour faciliter l'accès des brancards et de chaises roulantes ;
- Une amélioration du cadre de vie partant du parking et allant jusqu'au jardin intérieur ;
- Une mise aux normes par une standardisation du Pavillon Ismaël.



## V BUDGET PRÉVISIONNEL

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOPITAL DES ENFANTS TSARALALANA - PAVILLON 04 -

ESTIMATION DU BUDGET PREVISIONNEL

#### RECAPITULATION GENERALE

PHASE	DESIGNATION	NIVEAU	PARTIEL	TOTAL HT
1A	4 SALLES DE CONSULTATION - BUANDERIE - BLOC SANITAIRE - ESCALIER	FONDATION ET RDC	350 000 000	
1B	CHAMBRE D'HOSPITALISATION - BLOC SANITAIRE	R+1	231 000 000	
1C	ADMINISTRATION - ARCHIVES - BLOC SANITAIRES	R+2	255 000 000	866 000 000
2A	PHARMACIE - SALLE DE REANIMATION	FONDATION ET RDC	197 000 000	
2B	BLOC OPERATOIRE - SALLE REANIMATION - SERVICE DE GARDE	R+1	139 000 000	
2C	SALLE POLYVALENT - ADMINISTRATION - ARCHIVES	R+2	105 000 000	441 000 000
3A	LABORATOIRE N°4 - SALLE DE REANIMATION	FONDATION ET RDC	116 000 000	
3B	SALLE MATERIEL STERILE	R+1	78 000 000	
3C	SALLE DE FORMATION	R+2	51 500 000	245 500 000

4A	RAMPE - LABORATOIRES - CUISINE - BLOC SANITAIRES	FONDATION ET RDC	350 000 000	
4B	RAMPE - BLOC OPERATOIRE - TRANSLIEMENT	R+1	250 000 000	
4C	CHAMBRES D'HOSPITALISATION - MEDECIN DE GARDE - OPEN SPACE	R+2	149 000 000	749 000 000

5A	CANTINE	FONDATION ET RDC	127 000 000	
5B	REANIMATION - BUREAU - ATTENTE	R+1	98 000 000	
5C	CHAMBRE HOSPITALISATION - BLOC SANITAIRE - ATTENTE	R+2	99 000 000	324 000 000

6A	RAMPE COUVERTE	FONDATION ET RDC	48 000 000	
6B	ATTENTE	R+1	33 000 000	
6C	ATTENTE	R+2	32 000 000	113 000 000

7A	LOCAL TECHNIQUE - STOCKAGES	FONDATION ET RDC	140 000 000	
7B	CHAMBRE D'HOSPITALISATION - GARDE	R+1	120 000 000	
7C	BUREAUX ADMINISTRATIONS - ARCHIVES	R+2	115 000 000	375 000 000

XII PROTECTION INCENDIE  
XIV FLUIDES MEDICAUX

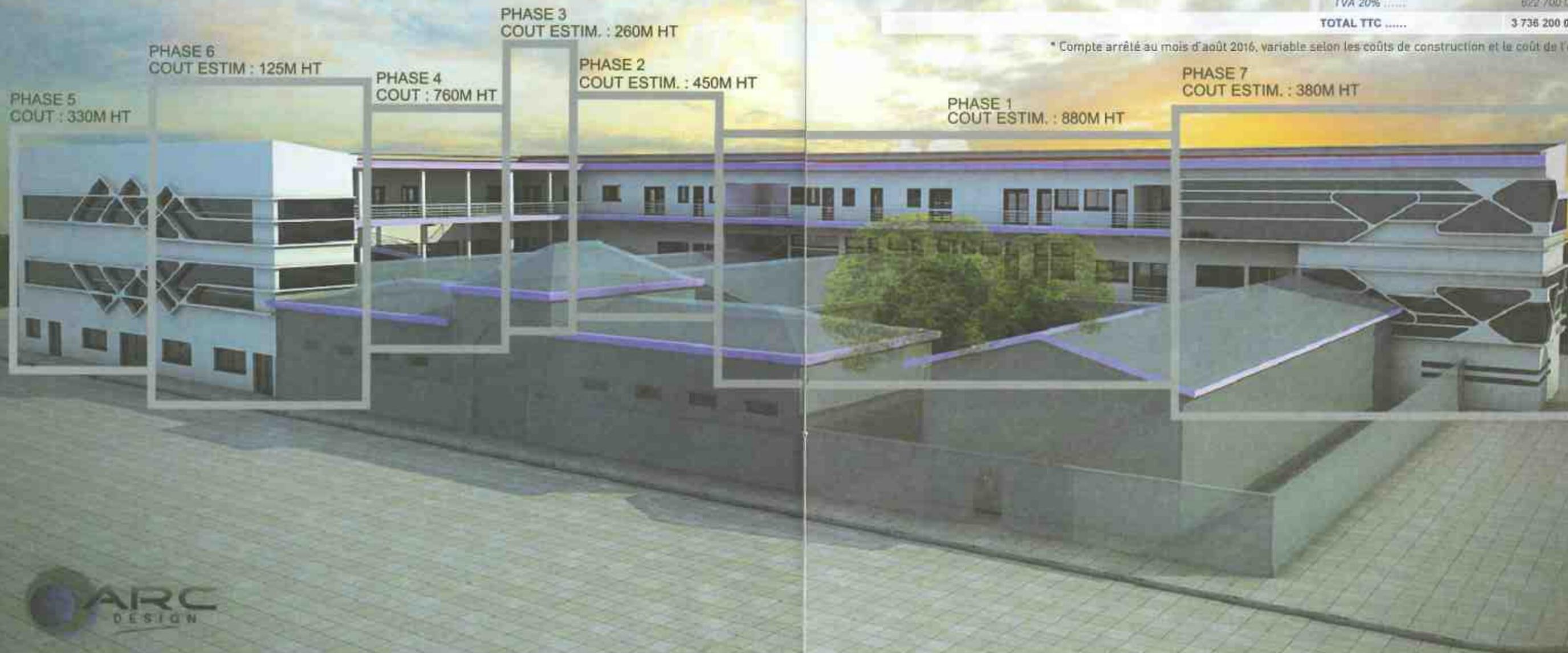
POUR MEMOIRES  
POUR MEMOIRES

TOTAL HT ( BUDGET PREVISIONNEL) ..... 3 113 500 000

TVA 20% ..... 622 700 000

TOTAL TTC ..... 3 736 200 000

\* Compte arrêté au mois d'août 2016, variable selon les coûts de construction et le coût de l'euro



**ANNEXE : DONNÉES STATISTIQUES ENTRE 2012 ET 2014**

Indicateur	2012	2013	2014
Nombre de lits	75	80	80
Nombre d'enfants	3 432	3 834	3 833
Nombre de journées effectives hospitalisation	18 990	21 913	21 966
Taux d'occupation moyenne de lit (%)	70	76.10	75.22
Durée moyenne de séjour (j)	5.44	6	5.8
Décès	225	271	268
Taux de mortalité (%)	6.44	7	7.08
Malades refusés pour faute de place	695	635	558
Consultation externe spécialisée	4 594	5 317	5 933
Consultation gratuite	8 669	8 251	7 566

**- DONNÉES MADAGASCAR :**

Le taux de mortalité des moins de 5 ans en 2013 est de 58 pour 1000 naissances vivantes

**- A titre comparatif :**

- Données région Afrique : 95 pour 1000 naissances vivantes
- Données région Europe : 12 pour 1000 naissances vivantes
- Données région Asie du Sud Est : 50 pour 1000 naissances vivantes

**Association AKAMA**  
 SOCIETE ANTSAHAVOLA SARL  
 PALM HÔTEL  
 LOT IBF 32 - Antsahavola - TANA 101

**BANQUE BMOI**  
 COMPTE NUMERO : **00001 072087 001 07 MGA**

**Souscription :**

Je m'engage auprès de l'association AKAMA par un versement de .....€  
 en date du ..... / ..... / 20....

Signature et nom

\*taux de change au mois d'octobre 2016 : 1€ = 3 500 MGA

Composition et réalisation avec le soutien de :

**no comment éditions**





**CENTRE HOSPITALIER  
MÈRE-ENFANT**